

# Le Secret du Vote

Au lieu de la question de cabinet, on a posé, l'autre jour, à la Chambre, la question de cabine. Et tout de suite cela s'est compliqué. Le cabinet, par l'organe de son chef, s'est déclaré contre la cabine, qui avait pourtant pour elle les radicaux amis du cabinet, et MM. Quilbœuf et Bouctot, ennemis du cabinet, se sont rencontrés avec le cabinet pour médire de la cabine. Allez vous y reconnaître après cela !

Vous savez de quoi il s'agit : un député de la Haute-Garonne, M. Ruau, avait imaginé qu'on assurerait le secret du vote en faisant passer le timide électeur par un petit réduit où, dans la solitude et le secret, il mettrait sous enveloppe le bulletin choisi par lui — moyen sûr de décevoir la curiosité des préposés au scrutin. Cela se fait en Belgique, et c'est du Nord que nous venait ainsi non plus la lumière, mais l'ombre protectrice de notre indépendance électorale.

Les simplistes crurent que cette proposition n'avait d'autre objet que de soustraire les votants à la pression administrative, qui pèse sur les fonctionnaires de tout ordre.

Mais M. Waldeck-Rousseau révéla à la Chambre toute la complexité de la question. Il fit entendre que la cabine deviendrait un lieu de recueillement ; les électeurs se figureraient qu'on les met en loge, comme les concurrents du prix de Rome ou les cardinaux du Sacré-Collège, pour élaborer leur vote et fixer leur opinion ; ils se trouveraient entre les trois ou quatre paquets de bulletins placés devant eux, comme l'âne de Buridan entre ses deux sacs d'avoine ; les indécis s'incrusterait dans la cabine, leur enveloppe vide à la main ; cependant la foule des électeurs impatients battrait la porte en criant qu'« il n'y a pas moyen de voter ici » et finirait par s'en aller, en envoyant promener le devoir civique ; si bien que le louable souci d'assurer le secret du vote aboutirait à dégoûter totalement les citoyens français de la fréquentation des urnes.

Ce petit tableau de l'électeur constipé, assiégé dans sa cabine par des gens pressés, est plein d'humour. M. le président du conseil en a dû prendre l'idée dans quelque bon conte scabreux du pauvre Armand Silvestre. Et l'on prétend que cet homme ne sait pas rire ! Je trouve qu'il s'est fort galamment moqué de ses auditeurs en leur débitant de belles balivernes, au lieu de leur déclarer avec franchise qu'il ne tenait nullement à envelopper de trop de mystère le vote des cantonniers et des facteurs ruraux.

Cependant je lui reproche moins d'avoir manqué de sérieux — pour une fois — que d'avoir manqué de tactique. L'enveloppe eût privé, sans doute, ses agents d'un moyen d'intimidation et même d'un moyen de fraude appréciable. (Je parle de fraude, parce que, par exemple, il n'eût plus été possible à un « bon maire » de maculer d'un peu d'encre, avec le pouce, et d'annuler ensuite, comme marqué d'un signe distinctif, le bulletin d'un électeur mal noté.) Mais quoi ! tant d'autres procédés, plus efficaces encore, restaient au gouvernement ! On n'en eût pas moins continué à escamoter, après leur sortie de l'urne, des paquets entiers de bulletins, comme cela s'est fait dans telle élection municipale de Paris, ou plus simplement à faire proclamer élu par la préfecture le candidat gouvernemental en minorité.

En acceptant la réforme, cabine et enveloppe, le ministre ne se fût donc privé que de la moindre de ses armes. Et, par contre, quelle belle attitude il eût prise vis-à-vis des badauds, par quelque superbe déclaration de ce genre :

« après trente ans de République, à surer des électeurs tremblotants sur les conséquences de leur vote. On est obligé d'écartier de leur esprit la crainte des représailles. On juge qu'ils n'oseraient pas exercer librement leur droit électoral, s'ils supposent que le maire et le sous-préfet pourront, je ne dis pas savoir, mais soupçonner qu'ils ont voté pour un candidat d'opposition. Et voilà le peuple auquel on répète à satiété dans les harangues officielles, qu'il est libre, qu'il est fier, qu'il est indépendant, qu'il est souverain, tandis que ses ancêtres n'ont connu que la peur et la servitude ! Les radicaux qui ont soutenu le projet ont fait, par là même, le singulier aveu de la tyrannie qui pèse encore sur ce pays. Et, chose plus admirable encore, ils ont invité les citoyens français à ruser avec cette tyrannie, à se dérober à elle par la multiplicité des précautions, au lieu de les engager à la braver et à s'en libérer ouvertement.

Je conclus que l'essentiel n'est pas d'imaginer de nouveaux procédés de scrutin. Qu'on plie le bulletin en quatre ou en huit, qu'on le mette ou qu'on ne le mette pas sous enveloppe, le vote ne sera vraiment libre que le jour où nous aurons les mœurs d'un peuple libre. Il faut persuader aux électeurs que leur souveraineté est réelle, et non pas nominale, qu'ils ont le pouvoir, aussi bien que le droit, de changer les mandataires dont ils sont las, et que les sous-préfets ne pourront rien contre eux quand ils auront flanqué par terre les ministres qui donnent des ordres aux sous-préfets. Il faut, en d'autres termes, transformer une nation « administrative », en nation républicaine — et c'est à cela que travaillent les nationalistes. /

GABRIEL SYVETON.

devoir civique ; si bien que le louable souci d'assurer le secret du vote aboutirait à dégoûter totalement les citoyens français de la fréquentation des urnes.

Ce petit tableau de l'électeur constipé, assiégé dans sa cabine par des gens pressés, est plein d'humour. M. le président du conseil en a dû prendre l'idée dans quelque bon conte scatologique du pauvre Armand Silvestre. Et l'on prétend que cet homme ne sait pas rire ! Je trouve qu'il s'est fort galamment moqué de ses auditeurs en leur débitant de belles balivernes, au lieu de leur déclarer avec franchise qu'il ne tenait nullement à envelopper de trop de mystère le vote des cantonniers et des facteurs ruraux.

Cependant je lui reproche moins d'avoir manqué de sérieux — pour une fois — que d'avoir manqué de tactique. L'enveloppe eût privé, sans doute, ses agents d'un moyen d'intimidation et même d'un moyen de fraude appréciable. (Je parle de fraude, parce que, par exemple, il n'eût plus été possible à un « bon maire » de maculer d'un peu d'encre, avec le pouce, et d'annuler ensuite, comme marqué d'un signe distinctif, le bulletin d'un électeur mal noté.) Mais quoi ! tant d'autres procédés, plus efficaces encore, restaient au gouvernement ! On n'en eût pas moins continué à escamoter, après leur sortie de l'urne, des paquets entiers de bulletins, comme cela s'est fait dans telle élection municipale de Paris, ou plus simplement à faire proclamer élu par la préfecture le candidat gouvernemental en minorité...

En acceptant la réforme, cabine et enveloppe, le ministre ne se fût donc privé que de la moindre de ses armes. Et, par contre, quelle belle attitude il eût prise vis-à-vis des badauds, par quelque superbe déclaration de ce genre : « Oui, messieurs, le gouvernement de défense républicaine est heureux de s'associer à une mesure qui donne plus d'indépendance et de sécurité au suffrage universel, car nous sommes bien convaincus que plus les grandes consultations nationales seront libres, plus l'approbation que nous demandons au pays sera éclatante ! » Là-dessus, les nègres auraient battu un ban et tout le monde, ministère et majorité, se serait donné le mérite d'avoir accompli une réforme.

Or, quand un pays demande des réformes essentielles, touchant à la constitution même du régime, l'habileté est de lui accorder de toutes petites réformes sans signification et sans portée, et d'en faire grand bruit. Un parlementarisme échevelé menace-t-il de ruiner la nation, et celle-ci commence-t-elle à s'en apercevoir ? On modifie le règlement intérieur de la Chambre, on bloque les interpellations sur la seule séance du vendredi, et l'on dit aux électeurs : « Eh bien ! ça va marcher, maintenant, et j'espère que vous êtes satisfaits ! » Je ne puis comprendre pourquoi M. Waldeck-Rousseau n'a pas recouru à un « truc » du même genre, au moment où l'opinion publique rêve d'une vaste réforme électorale. A ceux qui réclament le scrutin de liste, les candidatures multiples, le vote obligatoire, on aurait répondu si victorieusement par l'adoption de la proposition Ruau : « Comment ! mes gaillards, vous n'êtes pas contents ? Quand on vous a donné l'enveloppe et la cabine, — comme en Belgique ?... Je vous trouve bien exigeants ! ».

Donc, si le ministère a eu tort, l'opposition a eu parfaitement raison de ne pas attacher une importance excessive au présent que lui voulait faire M. Ruau. Je trouve d'ailleurs que le projet, tel qu'il a été présenté, est passablement insultant pour l'électeur français. Remarquez que la question de « fraude » n'a pas été soulevée, et que l'on n'a parlé que du « secret ». Ainsi on en est,



moigne d'un grand souci du bien-être matériel du soldat et de son perfectionnement moral.

LOUCHET, ciseleur, 3, r. Auber, Bijoux, bronzes

## A L'HOTEL DE VILLE

### Séances du Conseil municipal

Hier matin, ce n'est qu'à trois heures et demie que nos édiles, las de discuter sur les taxes de remplacement, se sont décidés à s'aller coucher. Ils avaient une nouvelle réunion l'après-midi et ne voulaient point s'exposer à s'endormir en

Que la préfecture mée; que ses attributions judiciaires soient rendues à la magistrature, les attributions dites de sûreté générale au ministère de l'intérieur et ses attributions municipales à la municipalité de Paris ;

2° Invite M. le préfet de police à faire les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics pour obtenir de l'Etat un fonds d'abonnement calculé sur les mêmes bases que celui alloué au préfet de la Seine ;

3° L'invite aussi à ne plus mettre à la retraite, à partir de ce jour, les employés et fonctionnaires valides de son administration centrale et services annexes ayant moins de 60 ans ;

4° Et enfin à rechercher le moyen de constituer un fonds commun avec les vacations, dites d'exhumation ou de mise en bière, et de le répartir par parts égales entre tous les commissaires de police de la ville de Paris.

Puis, pour bien finir l'année, nos édiles décident qu'ils siégeront toute la nuit.

ALIN MONJARDIN.

## La Traversée du Sahara en Ballon

L'aéronautique entre dans une voie des plus intéressantes; on parle, depuis quelques jours, d'une expérience nouvelle, dont le but sera de déterminer dans quelles conditions pourra se faire la traversée du Sahara en ballon, à laquelle, jadis, songea le lieutenant de vaisseau Hourst.

J'ai rencontré, hier, dans l'après-midi, M. le comte de Castillon, il m'a donné de très curieux détails sur cette tentative dont il est un des fervents promoteurs.

Il me parle d'abord de la communication faite à l'Académie des sciences par M. le professeur Marey, communication rédigée par le capitaine Debureau. Le capitaine Debureau étudie depuis longtemps l'aéronautique, et ses travaux sont fort goûtés de tous ceux qui s'intéressent à cette science encore si nouvelle, et dont on attend de si grands progrès. C'est lui qui, le premier, a eu cette idée de la traversée du Sahara, en profitant des courants existants du Nord-Est au Sud-Ouest, pendant la période des vents alizés qui durent tout l'hiver. La première expérience sera faite au moyen d'un ballon sonde, partant de Gabès pour atterrir quelque part dans le Soudan, du moins on l'espère.

Ce ballon sera construit de façon à se maintenir en l'air pendant une huitaine de jours et sera muni d'un appareil spécial très ingénieux, le délesteur automatique, dont le capitaine Debureau est l'inventeur. Ce délesteur consiste dans un réservoir d'eau d'une contenance de 1,200 litres. A la partie inférieure se trouve une soupape fermée par le poids du guide-rope qui y est attaché : à chaque oscillation verticale du ballon, lorsque le guide-rope traînera à terre, la soupape s'ouvrira et laissera évacuer une certaine quantité d'eau, le délestant d'autant. Le ballon pourra donc continuer ainsi sa course par une série de bonds automatiques, jusqu'à sa chute finale, la soupape s'ouvrant et se refermant chaque fois qu'il se rapprochera du sol.

La difficulté sera celle du départ; à Gabès, les vents alizés ne se font pas encore sentir; on profitera donc d'un jour de vent du Nord, avec l'espoir de lui voir pousser le ballon jusqu'à la région des alizés.

Comment aura-t-on des nouvelles du point de chute du ballon? Voilà le difficile dans un pays où s'étendent des déserts et des brousses inhabités, mais on compte bien avoir la nouvelle par les postes militaires déjà nombreux du Soudan, si le ballon va jusque-là, bien entendu.

Cette première expérience faite, si elle réussit, les audacieux aéronautes la tenteront de nouveau avec un grand ballon monté par eux. Ce sera une expédition remplie d'imprévus et de difficultés. Qui sait où atterriront ces explorateurs et pourront-ils emporter assez de provisions pour un retour dont la durée peut dépasser une année? M. de Castillon envisage toute cette audacieuse tentative avec calme, et il compte beaucoup sur tous les postes maintenant échelonnés à moins de mille kilomètres les uns des autres, comme distance maximum.

La première expérience ne se fera guère que dans le courant de l'hiver prochain et la seconde un an après; ceux qui l'étudient ont donc tout le temps d'en bien établir tous les détails et toutes les conditions.

maintenir en l'air pendant une certaine  
de jours et sera muni d'un appareil spé-  
cial très ingénieux, le délesteur automati-  
que, dont le capitaine Debureau est l'in-  
venteur. Ce délesteur consiste dans un ré-  
servoir d'eau d'une contenance de 1,200 li-  
tres. A la partie inférieure se trouve une  
soupape fermée par le poids du guide-roppe  
qui y est attaché : à chaque oscillation  
verticale du ballon, lorsque le guide-roppe  
traînera à terre, la soupape s'ouvrira et  
laissera évacuer une certaine quantité  
d'eau, le délestant d'autant. Le ballon  
pourra donc continuer ainsi sa course par  
une série de bonds automatiques, jusqu'à  
sa chute finale, la soupape s'ouvrant et se  
refermant chaque fois qu'il se rapprochera  
du sol.

La difficulté sera celle du départ ; à Ga-  
bès, les vents alizés ne se font pas encore  
sentir ; on profitera donc d'un jour de vent  
du Nord, avec l'espoir de lui voir pousser  
le ballon jusqu'à la région des alizés.

Comment aura-t-on des nouvelles du  
point de chute du ballon ? Voilà le difficile  
dans un pays où s'étendent des déserts et  
des brousses inhabitées, mais on compte  
bien avoir la nouvelle par les postes mili-  
taires déjà nombreux du Soudan, si le bal-  
lon va jusque-là, bien entendu.

Cette première expérience faite, si elle  
réussit, les audacieux aéronautes la ten-  
teront de nouveau avec un grand ballon  
monté par eux. Ce sera une expé-  
dition remplie d'imprévus et de difficultés.  
Qui sait où atterriront ces explorateurs et  
pourront-ils emporter assez de provisions  
pour un retour dont la durée peut dépasser  
une année ? M. de Castillon envisage toute  
cette audacieuse tentative avec calme, et  
il compte beaucoup sur tous les postes  
maintenant échelonnés à moins de mille  
kilomètres les uns des autres, comme dis-  
tance maximum.

La première expérience ne se fera guère  
que dans le courant de l'hiver prochain et  
la seconde un an après : ceux qui l'étu-  
dient ont donc tout le temps d'en bien éta-  
blir tous les détails et toutes les conditions.  
Cette idée vaut la peine d'en parler ; elle  
est des plus intéressantes au point de vue  
scientifique, et avec les vents alizés, très  
réguliers, la traversée du Sahara en bal-  
lon est bien moins problématique que celle  
de la Méditerranée, mais elle n'est pas  
moins dangereuse.

CHARLES DE NEUBOURG.

## LA PANGADUINE

à son égard en serviteur dévoué, et préve-  
nir toute nouvelle tentative indiscreète du  
duc auprès de la duchesse...

— Cela, Monseigneur, je le ferai le plus  
diligemment possible. Mais je n'en vois  
pas très clairement le moyen.

— La plus sûre muraille que tu puisses  
mettre entre les deux, c'est une femme...  
Mme de Montbazon.

— Monseigneur, il est inutile de m'en  
dire plus long, je sais comprendre à demi-  
mot.

Et, en effet, Mme de Montbazon fut in-  
formée doucereusement que M. de Beau-  
fort était féru d'une autre maîtresse ; qu'il  
se livrait pour elle à mille extravagances,  
par exemple de revêtir, pour plus libre-  
ment l'approcher, la livrée de la valetaille.  
On la prévenait de cette aventure par pur  
intérêt pour elle, parce que le bruit cou-  
rait que ses ennemis s'en réjouissaient et  
qu'ils pourraient bien en profiter pour se  
venger de la crainte salutaire que leur ins-  
pirait l'épée de M. le duc de Beaufort.

Ceci fut l'occasion, pour Zongo Ondédéi,  
de recevoir encore quelques gifles. Mais la  
duchesse, qui n'était point sottre, fit son  
profit de la confiance. Elle se jura de re-  
conquérir son amant.

Et elle dit brutalement au duc d'Angou-  
lême, devant plusieurs personnes de la  
cour :

— Vous êtes cornard !

Ce qui donnait au commerce du duc  
d'Angoulême un charme tout particulier,  
c'était une dignité imperturbable et une  
morgue sereine dans la plaisanterie féroce  
et dans l'ironie continue.

— Vous exagérez, madame, répondit-il  
avec un flegme illusoire, je n'ai point en-  
core reçu ma promotion officielle à une  
dignité où je succèderais, d'ailleurs, à plu-  
sieurs de vos ancêtres.

(A suivre).

HENRI GUERLIN.